

SUD OUEST

BERGERAC/SARLAT

SAMEDI

12 JUIN 2010

0,90 €

SAINTE-ALVÈRE

Urbanisme : ils répondent à toutes les questions

Au premier étage de la mairie, sont installés Fouzia Naoui, responsable du service urbanisme, Jean-Loup Daele, architecte conseil auprès de la Communauté de communes du Terroir de la truffe (CdCTT), et Clément Berland, responsable de l'assainissement. Tous trois sont au service du public pour les questions d'urbanisme. Les personnes, achetant un terrain pour construire ou voulant restaurer une maison, peuvent avoir des conseils.

Bonnes idées

Le village étant classé zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, il y a des règles à respecter. « Il y a des zones protégées, des périmètres de protection des monuments historiques ou des zones pour lesquelles le permis de construire doit être signé par le ministre, explique Jean-Loup Daele. Des sites sont classés inondables et d'autres ont des servitudes particulières. »

Avant la restauration d'un bâtiment, l'aménagement d'une nou-



Jean-Loup Daele, Clément Berland et Fouzia Naoui. PHOTO A. M.-A.

velle construction ou l'achat du terrain, le service d'urbanisme est disponible pour donner des indications sur la réglementation, des idées sur les plantations ou l'aménagement d'une cabane de jardin, d'un portail ou d'un plan d'eau.

Fouzia Naoui précise : « Pour toute construction dont la surface hors d'œuvre nette dépasse les 170 m², l'intervention d'un architecte agréé est obligatoire. » Jean-

Loup Daele effectue régulièrement le tour des communes de la CdCTT pour voir s'il n'y a pas d'anomalies sur les maisons et pour, le cas échéant, les signaler aux propriétaires.

L'architecte Jean-Loup Daele est de permanence deux jeudis matins par mois à la mairie et il peut aussi se déplacer sur rendez-vous (tél. 05 53 73 55 86).

Astrid Martin-Auberton